

**Portefeuille du Patrimoine canadien
Aperçu des priorités**

**Bâtir un Canada fier et fort
de son patrimoine pour
le prochain millénaire**

**Période de planification :
1997-1998 à 1999-2000**



**Gouvernement
du Canada** **Government
of Canada**

Canada



Message de la ministre du Patrimoine canadien

De concert avec l'honorable Hedy Fry, secrétaire d'État (Multiculturalisme) (Situation de la femme), et l'honorable Andy Mitchell, secrétaire d'État (Parcs), j'ai le plaisir de présenter la vue d'ensemble des priorités du portefeuille du Patrimoine canadien.

Ce document, intitulé *Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine pour le prochain millénaire*, constitue la contribution du portefeuille du Patrimoine canadien à l'égard de l'engagement général du gouvernement de renforcer le Canada en prévision du XXI^e siècle. Cette vue d'ensemble présente les défis auxquels font face le ministère ainsi que les organismes et les sociétés d'État qui relèvent de ma responsabilité; elle contient aussi les stratégies et les activités prévues afin d'atteindre nos objectifs.

Alors que les Canadiens et Canadiennes se préparent à entrer dans le nouveau millénaire, notre projet de société de bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine devient de plus en plus important. Pour atteindre ce but, le portefeuille du Patrimoine canadien mettra en oeuvre des initiatives qui favoriseront l'expression de notre fierté à l'égard de notre pays, contribueront au développement économique et à la prospérité du Canada, protégeront notre patrimoine, appuieront l'expression canadienne et l'accès à nos espaces communs et encourageront la participation et la contribution à notre société canadienne.

Nous sommes fiers de contribuer de façon importante à la cohésion et à la prospérité du Canada, et nous entendons continuer cet important travail au cours du nouveau millénaire.

Je vous invite à visiter le site Web du ministère du Patrimoine canadien à l'adresse suivante : <http://www.pch.gc.ca>. Vous y trouverez, dans les deux langues officielles, ce document et d'autres renseignements utiles, notamment sur nos réalisations en 1996 et 1997, ainsi que notre Rapport de rendement 1997.

Sheila Copps





SOMMAIRE

Le portefeuille du Patrimoine canadien, qui regroupe le ministère du Patrimoine canadien, sept organismes ministériels et dix sociétés d'État, a élaboré une approche stratégique pour la période allant de 1997-1998 à 1999-2000. Le plan, intitulé **Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine pour le prochain millénaire**, fait une analyse du contexte dans lequel évolue le Portefeuille et fixe les objectifs de ce dernier. Il définit également les stratégies et activités que les membres entendent réaliser à la poursuite de ces objectifs, selon les priorités que le gouvernement a établies dans le discours du Trône. Les activités représentent quelques-unes des mesures que chaque organisme compte prendre pour atteindre notre but global :

Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine.

Les objectifs du Portefeuille sont les suivants :

Favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada

- En offrant aux Canadiens et Canadiennes des occasions de mieux se connaître et de découvrir notre vaste pays, nous aiderons à accroître notre connaissance du Canada et de son patrimoine riche et diversifié. En leur insufflant une plus grande fierté à l'égard de nos collectivités et de nos réalisations, nous renforcerons le sentiment d'appartenance à la collectivité canadienne.

Contribuer au développement économique et à la prospérité du Canada

- En cette ère où l'emploi et la croissance économique dépendent de plus en plus

des idées, de l'information et de l'innovation, notre culture et notre identité acquerrons une plus grande importance pour la croissance économique du Canada. Nous veillerons à ce que le secteur de la culture et du patrimoine participe à l'économie mondiale et profite pleinement des changements qui s'y effectuent.

Protéger le patrimoine canadien

- Grâce à la gérance du patrimoine naturel, historique et culturel, nous préserverons la mémoire collective de la nation et accroîtrons l'accès, la compréhension, la connaissance et l'appréciation du Canada.

Assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs

- Nous continuerons d'appuyer la production, la distribution et la promotion de contenu canadien traduisant notre dualité linguistique et notre diversité culturelle. Et nous stimulerons, au Canada, un dialogue courant à l'échelle nationale au sujet de la culture.

Encourager la participation et la contribution à la vie de la société canadienne

- La participation active à la vie de la collectivité peut accroître la compréhension de l'histoire et des institutions qui ont façonné notre société; elle peut aider à développer des aspirations communes et à s'engager à l'égard de notre avenir. Nous continuerons de déployer des efforts pour rappeler à la population canadienne les valeurs et objectifs que nous avons en commun.



Rendre le gouvernement plus sensible aux besoins

- Afin de maintenir la contribution vitale que nous apportons à la prospérité et au mieux-être de la société canadienne au cours du prochain siècle, nous concentrerons nos efforts sur les activités de base. Nous sommes déterminés à réduire les dépenses et à augmenter les revenus tout en poursuivant nos objectifs, grâce à des modes de fonctionnement novateurs.

Le portefeuille du Patrimoine canadien dispose de divers instruments lui permettant de contribuer à un projet d'avenir commun pour le Canada. En tant que chef de file, et en collaboration avec d'autres ministères et organismes, d'autres paliers de gouvernement ainsi que des groupes et des particuliers, nous continuerons de susciter chez les Canadiens et Canadiennes un sentiment de renouvellement, d'espoir, et d'engagement commun renforcé face à leur avenir, afin de bâtir un pays fort, uni et caractérisé par sa cohésion sociale.



VUE D'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été créé en juin 1993 pour consolider les politiques et programmes nationaux visant à

assurer la souveraineté culturelle du pays et à promouvoir l'identité canadienne.

Le portefeuille du Patrimoine canadien regroupe :

- le **ministère du Patrimoine canadien**, responsable de la politique des arts, de la politique sur la radiodiffusion, de l'identité canadienne, des industries culturelles, du patrimoine, du multiculturalisme, des parcs et des lieux historiques nationaux, des langues officielles et du sport ainsi que de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada;
- **sept organismes ministériels** : le Bureau d'information du Canada, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (un organisme de réglementation indépendant), les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada et Condition féminine Canada;
- **dix sociétés d'État** : le Conseil des Arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la Capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.

De plus, la Commission de la fonction publique répond au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien.

Tous les Canadiens et les Canadiennes sont touchés, de près ou de loin, par les activités du portefeuille du Patrimoine canadien. Le Ministère, les organismes et les sociétés d'État contribuent au développement de la vie culturelle et sportive au Canada, à la participation et à l'équité au sein de la société canadienne, à la dualité linguistique et au patrimoine multiculturel du pays, à la vitalité

des communautés minoritaires de langue officielle, à la gestion des renseignements administratifs concernant la protection des droits des citoyens et le respect de l'obligation de rendre compte du secteur public, et à la préservation des parcs et des lieux historiques nationaux ainsi que du patrimoine.



Le Canada offre à la planète le modèle d'une société moderne, bilingue et multiculturelle, une société à l'image du monde de demain. Ces éléments, qui font partie de notre identité nationale, sont source de force et d'enrichissement pour notre pays. Le **ministère du Patrimoine canadien** travaille de plain-pied avec la **Fondation canadienne des relations raciales**, des organismes communautaires et d'autres partenaires pour faire valoir les valeurs sociales, renforcer les droits et les libertés, favoriser la compréhension interculturelle et linguistique, encourager le développement communautaire dont celui de nos communautés minoritaires de langue officielle et créer un sentiment collectif de fierté à l'égard du patrimoine canadien et de l'identité nationale. Le but est d'encourager les Canadiens et les Canadiennes de divers horizons et de tous les secteurs de la société à coexister et coopérer dans les écoles, les quartiers et les communautés pour améliorer notre qualité de vie. L'aide fournie aux athlètes canadiens contribue également à soutenir l'identité nationale. Le fait que nos athlètes arborent la feuille d'érable et représentent le Canada avec autant de brio sur la scène mondiale constitue une grande source de fierté nationale pour les Canadiens et les Canadiennes. Le **Bureau d'information du Canada** vise lui aussi à mieux faire connaître le Canada à l'ensemble de la population.

Condition féminine Canada (CFC) croit que pour permettre aux femmes d'atteindre l'égalité totale, elles doivent obtenir l'égalité dans toutes les sphères de la société : sociale, économique, juridique, culturelle et politique. Comme ces sphères sont interreliées, CFC veille à la coordination horizontale efficiente et efficace, car celle-ci joue un rôle très important dans l'élaboration de politiques, la

prise de décisions et la meilleure utilisation des ressources disponibles. Son mandat est également renforcé par les engagements pris par le Canada dans le cadre de divers plans d'action, conventions et déclarations des Nations Unies, de même que par les objectifs et les plans d'action du Commonwealth pour l'avancement des femmes. Pour réaliser son mandat, CFC analyse les différences de répercussions que les politiques ont chez les femmes et les hommes. De plus, elle établit des liens de collaboration avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les forums internationaux, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les établissements scolaires, de même que les institutions dans le domaine de la justice et de la santé. Ses bureaux régionaux sont très importants, car ils permettent de maintenir ces liens et d'associer les priorités et les préoccupations en matière de politiques locales au processus d'élaboration des politiques.

Bien qu'un gouvernement ne puisse créer la culture ou définir l'identité, il demeure que son rôle est de mettre en place les conditions et l'infrastructure qui permettent aux artistes et aux autres créateurs d'exprimer leur créativité et leur vision du monde. Le **Conseil des Arts du Canada** et le **Centre national des Arts** ont été établis afin de fournir aux créateurs l'occasion de développer leur talent. Ces institutions sont la preuve concrète de l'engagement qu'a pris le gouvernement fédéral à cet égard. Leurs investissements ainsi que ceux de la **Société Radio-Canada**, de l'**Office national du film du Canada** et de **Téléfilm Canada** contribuent de bien des façons au développement et au succès des artistes canadiens sur la scène nationale et



internationale tant en musique, littérature, danse et théâtre que dans les arts visuels et les arts médiatiques. Leur travail permet ainsi de donner vie à l'expression culturelle canadienne au pays comme à l'étranger. Ces institutions culturelles sont aussi essentielles pour favoriser la connaissance du Canada et la compréhension entre les Canadiens et les Canadiennes et pour promouvoir les perspectives qui sont les nôtres.

Le **Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)** voit à ce que les services de radiodiffusion offerts aux Canadiens et Canadiennes soient efficaces et accessibles, à la fois variés et exhaustifs, affichant une forte teneur en éléments canadiens ainsi qu'un équilibre entre l'information et le divertissement qui témoignent des couleurs locales, régionales et nationales, et couvrant un éventail de services en français comme en anglais. Dans un monde des communications de plus en plus convergeant et diversifié, le CRTC assure l'accès à prix raisonnable à une vaste gamme de services de communications, grâce à des industries solides, compétitives, qui peuvent prospérer dans un marché mondial des communications.

Le gouvernement fédéral a vite reconnu l'importance de préserver et de mettre en vue les trésors artistiques et historiques canadiens à l'intention des générations actuelles et futures en créant le **Musée des beaux-arts du Canada**, le **Musée national des sciences et de la technologie**, le **Musée canadien des civilisations**, le **Musée canadien de la nature**, les **Archives nationales du Canada** et la **Bibliothèque nationale du Canada**. Ces établissements sont des sources d'inspiration qui contribuent non seulement à la vitalité du patrimoine canadien, mais aussi à la créativité et à l'esprit innovateur des

Canadiens et Canadiennes, en plus de promouvoir la place du Canada dans les milieux artistiques internationaux. Le but à long terme est de conserver nos vastes richesses nationales pour l'étude, la compréhension, l'appréciation et la vitalité du patrimoine artistique, historique et culturel canadien en le rendant accessible à notre mémoire collective grâce aux institutions vouées à la culture et au patrimoine.

Le milieu naturel ainsi que les lieux historiques où s'est jouée une partie importante de l'histoire de notre pays forment également l'identité canadienne. Le Canada possède l'un des réseaux de parcs les plus vieux au monde, et nous accueillons un nombre croissant de pays qui viennent profiter de notre expérience. Les lieux historiques nationaux rappellent aux Canadiens et Canadiennes et aux autres visiteurs la richesse et la diversité de l'histoire du pays. Ces lieux très variés comprennent notamment Port au Choix à Terre-Neuve, site autochtone vieux de 4 000 ans, le canal Lachine de Montréal, un lieu important de l'histoire de l'industrie et des transports au Canada, les lieux historiques nationaux du Plateau de Vimy et Beaumont-Hamel commémorant les batailles des soldats du Canada et de Terre-Neuve en France lors de la Première Guerre mondiale, de même que les grands champs de bataille historiques situés dans la ville de Québec, conservés et mis en valeur par la **Commission des champs de bataille nationaux**. La **Commission de la Capitale nationale** joue également un rôle clé dans la sauvegarde et la préservation de la capitale canadienne à l'intention des générations futures tout en exploitant son potentiel comme lieu de rencontre des Canadiens et Canadiennes en vue d'une connaissance approfondie du Canada.



Les expériences, les découvertes, les réalisations, les aspirations, la diversité, l'excellence et le potentiel présentés par les institutions nationales du portefeuille du Patrimoine canadien forment une collection

précieuse et aident le Canada à être reconnu comme le meilleur pays au monde. Leur rôle est essentiel au maintien et au développement de la collectivité canadienne au XXI^e siècle.



CONTEXTE

À l'aube du prochain millénaire, le gouvernement fédéral doit chercher les moyens de promouvoir et de renforcer l'identité canadienne et un sentiment d'appartenance, pour que le Canada puisse poursuivre des objectifs nationaux d'importance. Dans ce contexte, le portefeuille du Patrimoine canadien doit relever un certain nombre de défis pendant la période de planification.

Valeurs et objectifs communs en cette époque caractérisée par la diversité

Le Canada a grandi et a mûri en confrontant des questions d'unité et de diversité et en cherchant à encourager l'expression de notre identité. Les sept millions de francophones au pays sont inquiets de la survie de leur langue et de leurs traditions dans un océan anglais. Les Canadiens anglophones ont de pareilles inquiétudes pour ce qui est de l'effet des produits éducatifs et de divertissement qui proviennent des États-Unis et qui envahissent le marché canadien. Les peuples autochtones cherchent une reconnaissance de leurs droits et aspirations, ce qui aura des conséquences sur leur sentiment d'appartenance et le niveau de compréhension et de partage avec les autres membres de la société canadienne.

Le profil démographique du Canada change lui aussi, étant donné que la population vieillit et que sa croissance dépend de plus en plus de l'immigration. Durant les 40 dernières années, l'Asie a remplacé l'Europe comme principale origine de cette immigration. Par conséquent, le caractère multiethnique du pays continuera de s'accroître. La diversité croissante du Canada

offre une variété d'expériences et de perspectives qui peut contribuer à la création d'une société plus ouverte et plus dynamique. Cependant, le fait de vivre dans une société diversifiée entraîne inévitablement des tensions. Les crimes qui découlent de la haine et les préjugés existent. Le racisme et d'autres formes de discrimination font que, chaque jour, des individus rencontrent des obstacles dans leur recherche d'emploi et lorsqu'ils essaient d'obtenir l'égalité d'accès aux services ou qu'ils participent à des activités dans leur collectivité. De plus, les écarts au plan de la richesse sont plus marqués et la marginalisation s'accroît chez certains groupes, par exemple la population autochtone, les jeunes minorités visibles et ceux qui n'ont pas les ressources et les compétences nécessaires pour participer pleinement à la société de l'information en émergence. On s'attend à ce que le vieillissement de la population ait des répercussions considérables sur la coordination, la prestation et la viabilité des programmes publics.

Les études indiquent que les Canadiens et Canadiennes de toutes les régions du pays partagent certaines valeurs, notamment la compassion, la sécurité, la liberté et l'ouverture d'esprit, et qu'ils considèrent ces valeurs comme symboles de leur identité canadienne. Dans un pays dont les habitants se reconnaissent des caractéristiques multiples tels la nationalité, l'appartenance régionale, la langue, l'origine ethnique et la religion, le succès du Canada dépendra surtout de la mesure dans laquelle il arrivera à renforcer le sentiment de valeurs et d'enjeux communs, et aussi d'égalité d'opportunité. L'établissement d'un capital



social (fait de confiance, de respect et de courtoisie) est de plus en plus essentiel à une société florissante et unie.

Le portefeuille du Patrimoine canadien doit promouvoir le dialogue, les échanges et la participation parmi les différents groupes pour permettre aux Canadiens et Canadiennes de se comprendre davantage et de bâtir une société plus cohésive tout en poursuivant une approche coordonnée pour accentuer la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle à l'échelle du pays. Il doit toujours veiller à ce que ses activités reflètent mieux la diversité de la société canadienne. Le Portefeuille doit en outre reconnaître le rôle que joue le secteur de l'économie sociale pour accroître la participation de l'ensemble des citoyens. Il doit promouvoir l'importance de la dualité linguistique et de la diversité culturelle en tant que parties intégrantes de l'expérience canadienne, non seulement comme une source d'enrichissement interne, mais aussi comme un atout pour les réalisations économiques et sociales du Canada sur la scène mondiale. Le Portefeuille doit également veiller à ce que les orientations, les lois et la réglementation qui sous-tendent le développement et la distribution des nouvelles technologies permettent aux Canadiens et Canadiennes de toutes conditions sociales de participer pleinement aux avantages de la société de l'information en évolution.

Les perspectives canadiennes - Une histoire à raconter

Les choix étant désormais multiples en raison de la révolution de l'information, il se pourrait que les Canadiens et les Canadiennes aient une connaissance, une compréhension et une appréciation encore plus limitées de leur histoire en tant que collectivité et des

réalités fondamentales de la société canadienne. Au moins 85 % des Canadiens (dont 89 % des Québécois) croient qu'une meilleure compréhension des Canadiens anglais et des Canadiens français serait un facteur important pour garder les Québécois au sein du Canada (Angus Reid, 1996). De plus, 82 % des Canadiens (65 % des Québécois et 87 % des Canadiens du reste du Canada) estiment qu'un meilleur enseignement de l'histoire du Canada et du patrimoine favoriserait l'unité canadienne (Goldfarb, avril 1997). Des enquêtes effectuées par Environics en 1994 et 1996 montrent aussi que, en général, la population canadienne pense que l'environnement est un des éléments fondamentaux de la nation canadienne. Le réseau des parcs nationaux est reconnu comme un symbole national dont tous les Canadiens sont fiers, tant au pays qu'à l'étranger.

L'un des principaux défis du portefeuille du Patrimoine canadien est d'identifier des façons plus efficaces d'exploiter les ressources des collections nationales, des parcs nationaux et des lieux historiques, et leur potentiel au plan des programmes publics, comme outil de promotion d'une meilleure connaissance et d'une plus grande compréhension de la géographie, de l'histoire et du patrimoine du Canada, surtout auprès des jeunes. L'exploitation de ces ressources ne doit toutefois pas se faire aux dépens de l'amélioration et de la préservation des collections nationales ou de l'intégrité écologique et de la valeur commémorative des parcs nationaux et des lieux historiques.

Il faut démontrer une vision à long terme et équilibrée, si nous voulons préserver notre patrimoine matériel et immatériel. L'instauration d'un environnement sécuritaire pour conserver les collections constitue un



défi permanent, surtout pour les institutions qui obtiennent du matériel nouveau chaque année. Il faut prendre des mesures particulières pour protéger et préserver le patrimoine culturel des peuples autochtones et d'autres collectivités sous-représentées. La numérisation, dans la mesure où elle peut diminuer l'usure des artefacts d'origine, peut assurer la préservation à long terme des artefacts et des archives et en faciliter l'accès aux générations actuelles et futures. Toutefois, son coût est très élevé et a des répercussions sur les fonds disponibles pour les activités de base.

Le fonds culturel et patrimonial du Canada n'est pas statique. Il ne cesse de se renouveler dans les manifestations culturelles qui reflètent la diversité des moyens d'expression et des collectivités du pays. Un défi majeur consiste donc à assurer aux Canadiens et Canadiennes les moyens d'exprimer leur identité propre devant l'ensemble des Canadiens et Canadiennes et le monde entier. Il est nécessaire de sauvegarder notre capacité de raconter nos propres histoires. Il faut ainsi des efforts pour permettre à l'excellence des artistes et des autres créateurs de se manifester et pour s'assurer que le contenu culturel canadien est disponible dans les deux langues officielles. Le sport fournit également une occasion de montrer la culture diversifiée et le patrimoine du Canada au public à l'échelle nationale et internationale. Comme dans le cas des artistes et d'autres créateurs, le défi consiste toujours à créer l'occasion de valoriser l'excellence de nos athlètes sur la scène internationale et de célébrer leurs efforts.

Promotion et diffusion des produits et services à caractère culturel et patrimonial

L'économie du Canada, dite traditionnaliste, est en train de faire place à une économie fondée sur l'information où les secteurs des

arts, de la culture ainsi que les activités sportives et récréatives jouent un rôle croissant. D'après les données préliminaires de Statistique Canada, l'incidence économique directe des industries et activités culturelles a atteint 21,9 milliards de dollars, soit 3 % du produit intérieur brut canadien en 1994, ce qui représente 700 000 emplois, c'est à dire 5,2 % de tous les emplois en 1994. De plus, le portefeuille du Patrimoine canadien compte pour une large proportion des 41,9 milliards de dollars dépensés par les touristes au Canada en 1996 car il gère ou appuie directement au moins deux tiers des grandes attractions touristiques (telles que les parcs, les musées et les festivals) au pays. On prévoit une progression de 45 % des secteurs des arts, de la culture, du sport et des loisirs entre 1991 et 2005, ce qui les placera au deuxième rang au plan de la création d'emplois.

Pour réaliser cette croissance et la maintenir, et aussi pour faire en sorte que la jeunesse canadienne tire parti des emplois créés dans ce secteur, les efforts devront s'accroître dans les activités suivantes : culture numérique, créativité, entrepreneuriat et innovation. Il faudra également trouver de nouvelles manières de faire participer la population. Le maintien d'une telle croissance nécessite le déploiement d'efforts commerciaux en vue d'assurer aux producteurs d'articles à teneur canadienne l'accès tant aux marchés intérieurs qu'extérieurs. L'accès à de nouveaux marchés peut renforcer la position des artistes, des créateurs, des interprètes et celle des industries culturelles canadiennes tout en assurant aux consommateurs canadiens l'accès à des services et à un contenu variés, abordables et de grande qualité.



Dans le cadre de la promotion des produits culturels, il est nécessaire d'établir un équilibre satisfaisant entre les produits destinés à l'exportation et ceux qui visent à dépeindre le Canada auprès des Canadiens et Canadiennes. Le Canada possède ses propres valeurs, sa propre histoire, ses propres institutions politiques et juridiques. Mais pour que celles-ci se développent et se renforcent, les Canadiens et Canadiennes doivent être en mesure de créer, de diffuser et de consulter de l'information portant sur eux-mêmes et sur leurs propres expériences. Assurer une place pour les produits culturels canadiens, dans les supports tant classiques que modernes, représentera l'un des problèmes les plus urgents auxquels seront confrontées les institutions culturelles du Canada au cours des prochaines années. Le portefeuille du Patrimoine canadien doit absolument veiller à la présence d'éléments canadiens dans les nouvelles technologies comme dans les collections classiques de l'industrie de radiodiffusion, de l'édition, du cinéma, des arts visuels et des arts du spectacle ainsi que dans les collections muséales. Il faut trouver des moyens de diffuser le matériel canadien de sorte à offrir au public national un véritable choix.

La mondialisation et la libéralisation du commerce, jointes à la portée et à l'influence de plus en plus grandes des technologies de communication, offrent aux Canadiens et Canadiennes des possibilités de commerce international et de communication des valeurs canadiennes. Mais en même temps, elles exercent sur le Canada des pressions pour qu'il harmonise ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles avec celles de ses principaux partenaires commerciaux. Ces facteurs agissent sur la spécificité du pays et sur le rayonnement de l'identité canadienne.

Les États-Unis, en particulier leur influente industrie du spectacle, et quelques pays d'Europe estiment que la politique culturelle du Canada n'est pas axée sur la défense de la culture, de l'identité et de la diversité mais au contraire sur la protection de son secteur national, et ce contrairement à ses obligations à l'égard du commerce international. Cette perception a entraîné certaines contestations commerciales en ce qui concerne les politiques en matière de diffusion, d'exposition, d'investissement et de licence au Canada. À mesure que de nouvelles entreprises équipées des toutes dernières technologies (distributeurs de satellites de communication directe, fournisseurs de services Internet, communications sans fil) commencent à faire sentir leur présence, des pressions sont exercées pour que le Canada modifie ses règlements régissant les intérêts étrangers, la surveillance et la réglementation des services des secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion. Pour venir à bout de ces difficultés, le Canada doit assumer un rôle de chef de file à l'appui du modèle culturel canadien et participer à part entière à toutes les négociations qui peuvent avoir des répercussions sur la culture, les arts, la radiodiffusion et les télécommunications, ainsi que la propriété intellectuelle et les questions d'investissement.

Gérer dans le respect des contraintes financières et des nouvelles attentes des citoyens

En cette période de changement et de diversité, les Canadiens réclament du gouvernement que l'accent soit mis sur l'intérêt public et sur la planification pour le bien des générations futures. Ils veulent un engagement fédéral dans les domaines importants de la vie économique et sociale, une plus grande participation aux décisions et aux activités de l'État, des compétences fédérales



et provinciales qui travaillent en collaboration, des résultats et la responsabilisation. La force du gouvernement central reposera sur sa capacité de rechercher des consensus et d'articuler une vision nationale, de confronter les enjeux internationaux et d'établir des liens entre les tendances mondiales et les intérêts canadiens, de même que d'ériger et de préserver l'architecture sociale et économique essentielle à la société de l'information. Le portefeuille du Patrimoine canadien a bien reçu le message exprimé par les Canadiens et les Canadiennes et tient à mettre à profit cette bonne volonté.

Par suite de l'examen des programmes au gouvernement fédéral, chaque membre du portefeuille du Patrimoine canadien a fait des efforts considérables pour absorber les coupures budgétaires en réduisant les coûts d'administration. Le Portefeuille a aussi adopté de nouvelles méthodes de prestation de services et des mesures de recouvrement des coûts et de production de recettes. D'énormes progrès ont été réalisés et tous les objectifs en matière de réduction seront atteints. Le Portefeuille continuera néanmoins à développer des approches novatrices pour améliorer la conduite des affaires publiques, en particulier au moyen d'une collaboration entre les membres et un partage du leadership.

Les membres du Portefeuille s'emploieront, au cours de la période de planification, à adopter des initiatives conjointes dans la poursuite de leurs buts communs et à accroître le nombre et le type de partenariats avec le secteur privé. L'adoption d'approches novatrices entraîne toutefois des tensions, comme le fait de compter sur les partenariats entre entreprises publiques et privées et la poursuite de politiques gouvernementales en vertu desquelles des institutions nationales ont été créées. Il faut établir un juste

équilibre et convenir du fait que, par définition, plusieurs activités liées à la culture et au patrimoine ne couvriront probablement jamais tous leurs frais.

De nombreux organismes du Portefeuille assument certains coûts fixes tels les paiements tenant lieu d'impôts fonciers, le loyer, l'entretien et le réaménagement des bâtiments fédéraux. Plusieurs ont en outre le mandat d'accroître leurs collections et leurs avoirs immobiliers. Avec le temps, les coûts des infrastructures du Portefeuille absorberont une plus grande partie des crédits, laissant ainsi des fonds en diminution pour le financement des programmes et des services et réduisant la marge de manoeuvre des organismes en vue de réductions additionnelles ou du réaménagement de leurs priorités. De plus, le report d'investissements nécessaires entraîne inévitablement des coûts supplémentaires dans le futur. La gestion de ces coûts est un défi majeur pour le Portefeuille.

En tant qu'administrateur de programmes et de services, le portefeuille du Patrimoine canadien a aussi la responsabilité d'assurer, de façon efficace et rentable, la prestation de services de qualité, tant en français qu'en anglais. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que le gouvernement prenne en considération leurs plus grands besoins et leurs aspirations pour faire face aux communs défis. Le portefeuille du Patrimoine canadien est à l'écoute et reconnaît la nécessité de trouver des moyens pratiques pour encourager la participation des citoyens à la prise de décisions. Il y aura un effort concerté de la part du Portefeuille en vue de prendre contact avec les citoyens à la base, d'écouter plus attentivement leurs opinions, de communiquer plus efficacement avec eux et d'être plus visible dans leur vie



quotidienne. De plus, le portefeuille du Patrimoine canadien a une responsabilité certaine vis-à-vis la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle.

Notre capacité de relever les nombreux défis qui sont les nôtres dépendra en grande partie de la force des employés travaillant dans les

diverses organisations, c'est-à-dire leurs valeurs, leur créativité, leur vision et leur ingéniosité. Dans le contexte et l'esprit de La Relève, nous nous efforcerons de créer un milieu de travail favorable à la promotion d'une main-d'oeuvre productive, viable et polyvalente.



BÂTIR UN CANADA FIER ET FORT DE SON PATRIMOINE POUR LE PROCHAIN MILLÉNAIRE

Le Canada n'a jamais autant ressenti la nécessité de disposer d'une infrastructure nationale pour la culture et le patrimoine. Des liens évidents existent aujourd'hui entre l'identité canadienne, la cohésion sociale et la souveraineté culturelle. Par conséquent, et pour relever les défis qui nous attendent, nous devons rassembler nos ressources et nos efforts, nous élever au-dessus de nos divergences linguistiques, régionales et culturelles et promouvoir la compréhension et l'appréciation de notre histoire ainsi que des réalités fondamentales de notre société. Nous devons aussi faire en sorte que les moyens d'expression canadiens occupent la place qui leur revient en cette ère de l'information. Le portefeuille du Patrimoine canadien a élaboré une approche stratégique qui vise à maintenir et à renforcer le Canada au XXI^e siècle, conformément aux priorités que le gouvernement a établies dans le discours du Trône de septembre 1997.

Bien que nombreux et diversifiés, les membres du Portefeuille poursuivent un but commun :

Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine.

À cette fin, ils se sont fixés les objectifs suivants :

- Favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada

- Contribuer au développement économique et à la prospérité du Canada
- Protéger le patrimoine canadien
- Assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs
- Encourager la participation et la contribution à la vie de la société canadienne
- Rendre le gouvernement plus sensible aux besoins.

Le portefeuille du Patrimoine canadien dispose de divers instruments lui permettant de contribuer à un projet d'avenir commun pour le Canada. Les stratégies ci-après sont établies pour les trois prochaines années et témoignent de l'engagement que nous prenons envers les Canadiens et les Canadiennes à l'appui des objectifs susmentionnés. Les activités représentent quelques-unes des mesures que nous comptons prendre pour atteindre notre but. De plus, le ministère du Patrimoine canadien et chaque organisme ministériel produit son propre Rapport sur les plans et priorités. Les sociétés d'État préparent des plans d'affaires de même que des sommaires de ces plans qu'elles soumettent au Parlement.



1. Favoriser l'expression de notre fierté à l'égard du Canada

La diversité culturelle et patrimoniale, les institutions uniques et l'environnement physique du Canada constituent des éléments importants procurant aux Canadiens et Canadiennes un sentiment de fierté, d'accomplissement et d'appartenance dans un monde en rapide évolution. En offrant aux Canadiens et Canadiennes des occasions de mieux se connaître et de découvrir notre vaste pays, nous aiderons à accroître notre

connaissance du Canada, de ses symboles nationaux comme le drapeau canadien et de son patrimoine riche et diversifié. En leur insufflant une plus grande fierté à l'égard de nos symboles, de nos collectivités et de nos réalisations individuelles et collectives par la commémoration et les célébrations, nous renforcerons le sentiment d'appartenance à la collectivité canadienne.

Rapprocher les Canadiens et Canadiennes les uns des autres et de leur patrimoine

RÉSULTAT : Les Canadiens et les Canadiennes apprennent à mieux se connaître et à découvrir notre pays

- ➔ Aider un nombre croissant de Canadiens et Canadiennes, particulièrement les jeunes, à découvrir le Canada lors d'échanges ainsi que de visites dans des lieux d'importance nationale comme les parcs nationaux, en vue de partager des connaissances, d'en apprendre plus sur le pays et de favoriser un plus grand dialogue entre les membres de la société canadienne.
- ➔ Élargir la gamme de renseignements disponibles en supports électroniques et assurer l'accès aux institutions vouées à la culture et au patrimoine grâce à des sites Internet.
- ➔ Élaborer des programmes, des expositions et du matériel d'apprentissage innovateurs favorisant, à l'échelle du pays, une réflexion sur l'histoire du Canada et une meilleure connaissance des Canadiens et de leur pays.

Entreprendre des programmes spéciaux pour marquer le début du nouveau millénaire

RÉSULTAT : Célébration des valeurs et des réalisations canadiennes

- ➔ Trouver les crédits nécessaires en vue de commander des objets d'art pour la célébration du nouveau millénaire.
- ➔ Aider à planifier la participation du gouvernement du Canada aux activités nationales et internationales visant à souligner le nouveau millénaire.



<p>Axer l'appui financier sur le sport et les activités artistiques et culturelles qui renforcent le sentiment de fierté des Canadiens et Canadiennes à l'égard de leurs réalisations et de leurs collectivités</p>	<p><i>RÉSULTAT : Excellence et célébration des succès dans les domaines du sport et des activités artistiques et culturelles</i></p>
--	--

- ➔ Offrir un appui plus grand aux athlètes exceptionnels et aux entraîneurs en mettant sur pied un milieu de formation de niveau mondial pour permettre aux athlètes canadiens de calibre international d'exceller au plus haut niveau de la compétition internationale, notamment les championnats mondiaux, les rencontres importantes et les activités sportives internationales tenues au Canada.
- ➔ Appuyer les Jeux du Canada et leur thème d'unité par l'intermédiaire des sports, afin de permettre aux jeunes Canadiens de se mesurer à des athlètes d'autres provinces et territoires, de découvrir la diversité du Canada et de tisser de nouveaux liens d'amitié.
- ➔ Travailler en collaboration avec des partenaires pour présenter l'excellence des arts et de la culture du Canada lors de manifestations nationales et internationales telles les expositions, les festivals et les forums d'échange.

<p>Mettre en valeur la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada</p>	<p><i>RÉSULTAT : Appréciation de la dualité linguistique et de la diversité culturelle</i></p>
---	--

- ➔ Renouveler les programmes de soutien aux langues officielles afin d'assurer la présence de communautés de langue officielle dans tout le Canada et de promouvoir l'importance de la dualité linguistique comme partie intégrante du fait canadien.
- ➔ Élargir le nombre d'institutions fédérales désignées sous le cadre d'imputabilité pour la mise en oeuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*.
- ➔ Encourager la diffusion d'oeuvres artistiques et de programmes interculturels au moyen de partenariats avec des réseaux de distribution afin de présenter des émissions de télévision et des films canadiens, et privilégier la traduction de livres canadiens, les tournées d'artistes et les expositions itinérantes.
- ➔ Inciter les institutions fédérales et autres à élaborer des programmes mettant en valeur la contribution des collectivités culturelles au tissu social du Canada.
- ➔ Collaborer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et des organisations non gouvernementales pour promouvoir les avantages de la dualité linguistique et de la diversité culturelle pour les réalisations économiques et sociales du Canada sur la scène mondiale.



2. Contribuer au développement économique et à la prospérité du Canada

En cette ère où l'emploi et la croissance économique dépendent de plus en plus des idées, de l'information et de l'innovation, notre culture et notre identité deviendront des éléments encore plus vitaux pour la santé économique du Canada. Vu la convergence des industries de télécommunication et de radiodiffusion, nous prendrons des mesures définitives pour renforcer l'expression culturelle et assurer une présence canadienne réelle dans les médias nouveaux et traditionnels. Nous veillerons à ce que le secteur de la culture et du patrimoine

participe à l'économie mondiale et profite pleinement des changements qui s'y effectuent. La culture et ses dimensions internationales représentent le troisième pilier de la politique étrangère canadienne et, à cette fin, nous poursuivrons des alliances internationales stratégiques pour mener à bien l'engagement du gouvernement envers la promotion de la culture. Enfin, nous aiderons les jeunes Canadiens à acquérir des compétences utiles afin de satisfaire aux exigences du siècle à venir.

Renforcer la capacité des artistes canadiens, des industries culturelles et des industries de la langue, de favoriser l'expression culturelle au Canada

RÉSULTAT : Contribution des artistes canadiens, des industries culturelles et des industries de la langue, à l'économie canadienne

- ➔ Promouvoir la formation d'alliances entre les créateurs, les artistes et les entreprises du Canada ainsi que les secteurs de la haute technologie et de l'éducation pour que les talents canadiens puissent s'épanouir et tirer profit des débouchés.
- ➔ Collaborer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à la promotion des produits canadiens sur la scène internationale afin d'accroître les recettes qui permettront d'appuyer le développement du secteur culturel canadien.
- ➔ Élaborer et mettre en oeuvre, de concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, une stratégie globale de commercialisation visant à augmenter la part du marché international que détient le Canada en ce qui concerne l'enseignement d'une langue et les industries de la langue, en y faisant valoir l'expertise canadienne, soit les connaissances, les méthodes, les politiques, les produits et les services dans les domaines de l'enseignement de la langue maternelle et seconde, de la traduction et de l'immersion, entre autres.



<p>Élaborer une stratégie en matière de tourisme visant la promotion de la culture et du patrimoine canadiens, des épreuves sportives et des manifestations artistiques</p>	<p><i>RÉSULTAT : Les Canadiens et les Canadiennes et les citoyens des autres pays découvrent et apprécient la culture, le patrimoine et les sports canadiens et les activités contribuent à la création d'emplois et à la croissance du secteur touristique</i></p>
--	---

- ➔ Travailler de concert avec la Commission canadienne du tourisme et d'autres partenaires à la mise en oeuvre d'activités touristiques axées sur les sites naturels et patrimoniaux ainsi que sur les manifestations culturelles, et établir les fondements d'actions concertées avec l'industrie du tourisme pouvant contribuer à la stabilité et à la croissance des entreprises culturelles.
- ➔ Maximiser les retombées d'ordre sportif, culturel, social et économique qui découlent de la tenue au Canada de compétitions unisport et multidisciplinaires.

<p>Offrir aux jeunes Canadiens et Canadiennes l'occasion d'acquérir des compétences et de l'expérience utiles</p>	<p><i>RÉSULTAT : Création de 2 200 emplois pour les jeunes Canadiens et Canadiennes au cours des deux prochaines années financières, pour leur permettre d'acquérir de l'expérience pratique et découvrir leur pays</i></p>
--	---

- ➔ Promouvoir Jeunesse Canada au travail, initiative permettant aux étudiants d'un bout à l'autre du pays de décrocher un emploi d'été dans les secteurs public, privé ou nongouvernemental et de donner ainsi l'occasion aux jeunes d'acquérir de l'expérience en milieu de travail tout en apprenant à connaître davantage leurs compatriotes et la riche diversité canadienne. Cette initiative permet aussi aux jeunes d'effectuer des stages en sciences et en technologie dans les musées, les archives, les bibliothèques, les milieux théâtraux et les entreprises du domaine de l'audiovisuel et de l'édition ou d'entreprendre un stage sur la scène internationale.



3. Protéger le patrimoine canadien

Les lieux, les collections et les ressources du patrimoine national nous redisent l'importance de notre passé, nous aident à réfléchir sur notre situation actuelle et nous rappellent notre responsabilité quant à l'héritage culturel et écologique à laisser pour l'avenir. Grâce à la gérance du patrimoine naturel, historique et culturel du Canada, et à notre participation à un réseau de collections

d'art, d'artefacts et de lieux rappelant notre patrimoine à l'échelle du pays et dans les lieux historiques nationaux à l'étranger, nous préserverons la mémoire collective de la nation et accroîtrons l'accès, la compréhension, la connaissance et l'appréciation de ce qui fait du Canada un pays unique au monde.

Ouvrer au parachèvement du réseau des parcs nationaux et étendre le réseau des lieux historiques nationaux pour remédier à la sous-représentation de certains aspects de l'histoire canadienne

RÉSULTAT : Les aires naturelles et historiques d'importance nationale sont protégées pour que tous les Canadiens et les Canadiennes en profitent

- ➔ Négocier avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones de nouvelles ententes concernant les parcs nationaux.
- ➔ Étendre le réseau des lieux historiques nationaux afin de commémorer l'histoire actuellement sous-représentée des Autochtones, des femmes et des collectivités culturelles.
- ➔ Renforcer le cadre stratégique et législatif visant la gestion des réseaux de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux, des aires de conservation marines et des autres aires d'importance sur les plans de la nature et de la culture.



Adopter une méthode plus cohésive pour la protection et la gestion du patrimoine canadien

RÉSULTAT : Innovation et coopération dans la préservation, la promotion et la gestion du patrimoine naturel et culturel d'importance nationale

- ➔ Poursuivre les efforts conjoints pour préserver le patrimoine matériel et immatériel du Canada.
- ➔ Collaborer avec les peuples autochtones pour établir un programme visant à préserver, protéger et enseigner les langues autochtones et aider à garantir que ces langues restent vivantes pour les générations à venir.
- ➔ Appuyer une stratégie nationale visant à encourager la préservation et l'utilisation accrue du legs audiovisuel du Canada.
- ➔ Établir une stratégie en vue de gérer les coûts fixes du maintien de l'infrastructure matérielle du Portefeuille et s'attaquer aux questions en suspens concernant les installations adéquates pour accueillir les collections.
- ➔ Promouvoir l'application d'incitatifs fiscaux et de mesures visant à encourager les dons d'objets ayant une valeur patrimoniale aux musées, aux archives et aux bibliothèques du Canada.
- ➔ Explorer la possibilité de former une fiducie et de développer des outils visant à encourager la conservation ainsi que l'intendance des endroits du patrimoine du Canada.
- ➔ Examiner les problèmes liés à la numérisation des collections et des archives faisant partie du patrimoine canadien afin d'assurer la préservation de l'information sous une forme nouvelle et plus accessible.



4. Assurer l'accès aux moyens d'expression canadiens et à nos espaces communs

Plus la population dispose d'éléments à teneur canadienne et plus son accès aux atouts culturels et patrimoniaux communs est aisé, plus les Canadiens et les Canadiennes auront l'occasion de mieux se connaître et de découvrir leur pays. Nous continuerons

d'appuyer la production, la distribution et la promotion, au pays et à l'étranger, de contenu canadien traduisant notre dualité linguistique et notre diversité culturelle. Nous stimulerons, au Canada, un dialogue courant à l'échelle nationale au sujet de la culture.

Accroître la création, la production et la distribution de contenu canadien de haute qualité, et ce dans les deux langues officielles, afin d'assurer une présence canadienne marquée dans les médias traditionnels et modernes

RÉSULTAT : Éléments canadiens de qualité, expressions et aspirations des Canadiens et Canadiennes, manifestés au moyen du système de radiodiffusion et de la nouvelle société de l'information

- ➔ Élaborer une stratégie sur le contenu canadien afin de stimuler la production et la présence d'éléments canadiens de qualité dans le système de radiodiffusion et sur l'autoroute électronique, témoignant de notre diversité régionale et culturelle et de notre dualité linguistique, entre autres, le renouvellement du Fonds de télévision et de cablôdistribution pour la production d'émissions canadiennes et l'appui aux industries de l'édition et du multimédia.
- ➔ Augmenter le financement public accordé aux arts pour la création, la production et la diffusion d'oeuvres d'art par des artistes et des organismes voués aux arts afin de fournir un appui accru à la créativité et à l'expression sous toutes ses formes au Canada.
- ➔ Assurer la disponibilité de mécanismes structurels et autres mécanismes d'appui afin de promouvoir un système de radiodiffusion national privé et public qui soit dynamique et important du point de vue culturel.
- ➔ Amorcer les consultations sur la *Loi sur le droit d'auteur* (Phase III) en fonction du nouveau contexte des communications.
- ➔ Élaborer des mécanismes aptes à encourager la création et la promotion de contenu canadien dans les médias aussi bien traditionnels que nouveaux.
- ➔ Soutenir le rôle distinctif de la radiodiffusion publique.



Faire en sorte que les objectifs visés par la politique culturelle du Canada soient systématiquement énoncés et défendus lors des négociations relatives au commerce et à l'investissement

RÉSULTAT : Promotion du modèle canadien d'intervention culturelle lors des forums internationaux pertinents

- ➔ Multiplier les occasions de faire connaître l'approche et le cadre de la politique culturelle canadienne et établir des alliances avec les principaux décideurs, au pays et à l'étranger, dans le cadre d'une stratégie globale du commerce et de l'investissement.

Élaborer et mettre en oeuvre une politique relative aux tournées et aux expositions itinérantes afin d'encourager l'accès adéquat et la promotion des arts, de la culture, du patrimoine et du fait canadiens à l'intérieur comme à l'extérieur du pays

RÉSULTAT : Visibilité et présence accrue du savoir-faire et du talent canadiens sur la scène nationale et internationale

- ➔ Promouvoir et rendre accessibles le fait, la culture, le patrimoine et les arts canadiens grâce à la présentation enrichie d'expositions, d'interprétations publiques, de reconstitutions historiques et d'autres efforts d'interprétation.
- ➔ Apporter un soutien aux tournées, aux expositions, à la traduction et à la promotion à l'étranger d'oeuvres canadiennes dans le but d'accroître la visibilité du contenu canadien sur la scène internationale.

Élaborer un plan stratégique visant à encourager l'exploration et l'exploitation de nouvelles technologies

RÉSULTAT : Collaboration à la mise au point et à l'utilisation de nouvelles technologies

- ➔ Favoriser la formation de nouvelles alliances afin d'utiliser davantage les technologies de distribution et de production dans les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine.
- ➔ Offrir des liens électroniques entre les collections nationales, les films, les arts du spectacle, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les autres produits et services culturels et patrimoniaux de sorte que les Canadiens et Canadiennes de chaque province et de chaque territoire aient un accès raisonnable à une banque de données complète sur les ressources canadiennes.



5. Encourager la participation et la contribution à la vie de la société canadienne

Pour se rapprocher sur les plans linguistique, régional et culturel, les Canadiens et Canadiennes d'origine et de culture différentes doivent travailler ensemble à un objectif commun. La participation active à la vie de la collectivité peut accroître la compréhension de l'histoire et des institutions qui ont façonné notre société; elle peut aider

à développer des aspirations communes et un engagement à l'égard de notre avenir. Comme moyen de favoriser la cohésion sociale, nous continuerons de déployer des efforts pour rappeler aux Canadiens et Canadiennes les valeurs et les objectifs que nous avons en commun.

Élaborer une stratégie visant à encourager la participation communautaire, civique et collective

RÉSULTAT : Participation des Canadiens et Canadiennes à l'édification du pays, stratégie clé pour accroître la cohésion sociale et encourager la pleine participation de tous à l'avenir du Canada

- ➔ Élaborer, de concert avec Industrie Canada, une stratégie nationale d'accès de sorte que tous les Canadiens et Canadiennes profitent pleinement, à la fois en tant que citoyens et consommateurs, des avantages de la société de l'information et de l'économie fondée sur l'information.
- ➔ Voir à ce que la mise en oeuvre des orientations du nouveau programme du multiculturalisme favorise l'intégration et les relations harmonieuses entre les groupes, de sorte que les Canadiens et les Canadiennes puissent contribuer chacun au façonnement de l'avenir de leurs communautés et de leur pays.
- ➔ Accroître les occasions pour les Canadiens et les Canadiennes de comprendre et de faire progresser les droits de la personne dans la vie de leur pays.
- ➔ Élaborer, conjointement avec les organismes bénévoles et le secteur privé, une stratégie nationale financièrement autonome visant à reconnaître et à promouvoir le bénévolat au Canada.
- ➔ Appuyer les organisations sportives nationales et d'autres partenaires nationaux de premier plan qui fournissent aux Canadiens et Canadiennes l'occasion de participer à des sports en qualité d'athlètes, d'entraîneurs et de bénévoles, contribuant ainsi à un bon développement social et à l'édification du pays.
- ➔ Encourager, entre le gouvernement du Canada et des particuliers, des groupes, des établissements et des organisations, la création de partenariats de collaboration qui feront valoir l'identité canadienne et renforceront l'unité nationale.



Accroître la collaboration à l'appui des communautés minoritaires de langue officielle

RÉSULTAT : Vitalité des communautés de langue officielle dans le développement de leur capacité à contribuer pleinement à la société canadienne

- ➔ Travailler de concert avec les autres organismes fédéraux pour mettre en oeuvre les articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* afin de favoriser l'élaboration d'activités à l'appui des communautés minoritaires de langue officielle.
- ➔ Élaborer une approche coordonnée à l'échelle du Portefeuille à l'appui du développement culturel par les organisations culturelles francophones minoritaires, comme le théâtre en langue minoritaire, ainsi que par la communauté culturelle anglophone au Québec.
- ➔ Mettre en oeuvre l'accord signé avec le Conseil du Trésor en vue de coordonner la participation des ministères au développement et à la mise en oeuvre de projets spécifiques à l'appui des communautés minoritaires de langue officielle.
- ➔ Appuyer l'accès aux moyens d'information pour les communautés minoritaires de langue officielle, surtout dans le domaine de la radio communautaire et de l'autoroute électronique.
- ➔ Favoriser une plus grande autonomie pour les communautés minoritaires de langue officielle en renouvelant les mécanismes qui leur permettent d'établir leurs propres priorités en matière de développement, mieux utiliser les ressources disponibles, et créer des partenariats avec les institutions fédérales, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et d'autres secteurs de la société canadienne.

Faciliter la participation des peuples autochtones hors réserve à la vie de la société canadienne

RÉSULTAT : Les peuples autochtones ont des occasions de participer pleinement à la vie de la société canadienne

- ➔ Établir des centres polyvalents de service aux jeunes Autochtones, reliés aux centres d'accueil ou à d'autres organismes de la collectivité autochtone, afin d'encourager les jeunes à fréquenter l'école et à terminer leurs études.
- ➔ Faciliter le perfectionnement des aptitudes de leadership dans la communauté autochtone et appuyer les principales initiatives visant à promouvoir la participation aux sports parmi les Autochtones.
- ➔ Appuyer les organisations qui représentent les Autochtones ou les femmes, les organismes de radiodiffusion et les centres d'accueil qui travaillent en partenariat avec le gouvernement au bien-être, à l'indépendance économique et à l'autonomie gouvernementale des Autochtones.



6. Rendre le gouvernement plus sensible aux besoins

Pour satisfaire la priorité du gouvernement de réduire le déficit, tous les membres du portefeuille du Patrimoine canadien ont établi des priorités claires et ont fait des choix difficiles quant à la prestation de programmes et de services. Ainsi, afin de maintenir la contribution vitale que nous apportons à la

prospérité et au mieux-être de la société canadienne au cours du prochain siècle, nous concentrerons nos efforts sur les activités de base. Nous sommes déterminés à réduire les dépenses et à augmenter les revenus tout en poursuivant nos objectifs, grâce à des modes de fonctionnement novateurs.

Mettre en oeuvre les projets du gouvernement visant la création de l'Agence canadienne des Parcs

RÉSULTAT : Amélioration de l'exécution du programme Parcs Canada

➔ Adopter une loi définissant le mandat, la structure et les rapports hiérarchiques de ce nouvel organisme et le mettre sur pied.

Poursuivre des initiatives de restructuration et des méthodes novatrices afin d'assurer la prestation de services de qualité aux Canadiens et Canadiennes

RÉSULTAT : Capacité accrue en matière de gestion, de création et de protection des ressources nouvelles et existantes aux plans de la culture et du patrimoine

- ➔ Élaborer et mettre en oeuvre des programmes de soutien à la commercialisation à l'intention de l'industrie de l'édition.
- ➔ Mettre en oeuvre des mesures pour conserver une partie des droits de licence de radiodiffusion afin que le CRTC soit reconnu comme organisme autofinancé, avec l'autorisation du Conseil du Trésor.
- ➔ Protéger les activités de base en diminuant les coûts administratifs comme moyen de faire face aux pressions budgétaires.
- ➔ Mettre au point, dans l'ensemble du Portefeuille, des méthodes de prestation des programmes et des services davantage coordonnées et axées sur les résultats et les besoins de la clientèle, et mettre l'accent sur l'investissement à long terme.



Améliorer le potentiel de production de recettes

RÉSULTAT : Autres sources de revenus et de valeurs non financières

- ➔ Réaliser un rendement économique suffisant pour les droits et privilèges commerciaux et augmenter le recouvrement des coûts des programmes et des services qui confèrent un avantage personnel aux citoyens.
- ➔ Multiplier les efforts visant les collectes de fonds afin d'obtenir des ressources pour financer les activités existantes et nouvelles, et explorer de nouveaux partenariats et initiatives visant à produire des recettes et des ressources non financières.
- ➔ Élaborer et mettre en oeuvre des recommandations visant à accroître la viabilité et l'autosuffisance du système sportif canadien.

Renouveau de la fonction publique

Le portefeuille du Patrimoine canadien entend contribuer au renouveau de la fonction publique, dont un des éléments clés est le projet de La Relève. Pour que la fonction publique du Canada réponde aux attentes des Canadiens et Canadiennes et des

fonctionnaires, il est essentiel de conserver, motiver et recruter du personnel qualifié. Nous nous efforcerons d'offrir des services de qualité aux Canadiens et Canadiennes tout en mettant en place des moyens d'améliorer la gestion des ressources humaines.

Mettre en oeuvre et appuyer les objectifs visés par La Relève

RÉSULTAT : Amélioration de la gestion des ressources humaines

- ➔ Mettre en application de nouvelles méthodes de gestion afin de créer un environnement propice à la promotion d'une main-d'oeuvre productive, viable et polyvalente qui reflète la diversité de la population canadienne.
- ➔ Offrir la formation et le perfectionnement nécessaires au personnel à l'appui du renouveau.
- ➔ Assurer le maintien des compétences de base au moment où un grand nombre de membres du personnel professionnel prennent leur retraite.



CONCLUSION

Le portefeuille du Patrimoine canadien contribue à la poursuite d'un objectif national commun. Nous voulons mieux faire saisir la signification de l'appartenance à la collectivité canadienne. Nous aidons à assurer la présence de la culture canadienne en cette époque de mondialisation. Nous offrons aux Canadiens et Canadiennes des occasions de se connaître et de se comprendre les uns les autres et de découvrir leur pays, de participer à son développement, de célébrer et de reconnaître les réalisations canadiennes. Nous assurons la protection de notre patrimoine naturel et culturel au profit des générations actuelles et futures.

Il nous appartient, individuellement et collectivement, de défendre et d'enrichir l'identité et la culture canadiennes fondées sur la diversité, tant admirées du reste du monde. En tant que chef de file, le portefeuille du Patrimoine canadien contribuera aux efforts visant à susciter chez les Canadiens et les Canadiennes des sentiments de renouvellement, d'espoir, et d'engagement commun renforcé face à leur avenir. En collaboration avec d'autres ministères et organismes, d'autres paliers de gouvernement ainsi que des groupes et des particuliers, le Portefeuille fournira à la population l'orientation et l'assurance nécessaires pour bâtir un pays fort, uni et caractérisé par sa cohésion sociale.



ANNEXE

Ressources du portefeuille

Plan de dépenses du portefeuille

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 1997-1998	Dépenses prévues 1998-1999	Dépenses prévues 1999-2000
Ministère du Patrimoine canadien *	1 110,4	1 004,3	969,9
Conseil des Arts du Canada *	114,0	116,0	116,0
Bureau d'information du Canada	19,1	20,0	20,0
Société Radio-Canada *	867,3	844,0	822,4
Musée canadien des civilisations *	46,3	44,5	44,6
Musée canadien de la nature *	22,5	19,5	19,5
Fondation canadienne des relations raciales**	-	-	-
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (* - ***)	3,8	4,6	4,6
Archives nationales du Canada	48,2	46,7	46,9
Centre national des Arts *	20,4	19,5	19,4
Commission des champs de bataille nationaux	7,6	6,2	6,2
Commission de la capitale nationale *	72,8	68,7	68,8
Office national du film du Canada*	61,5	55,9	56,1
Musée des beaux-arts du Canada *	33,4	31,6	31,6
Bibliothèque nationale du Canada	30,4	28,9	29,0
Musée national des sciences et de la technologie *	20,6	18,6	18,6
Commission de la fonction publique *	107,5	103,3	103,7
Condition féminine	17,4	17,0	17,0
Téléfilm Canada *	81,2	78,2	78,2
Total	2 684,4	2 527,5	2 472,5
Plus : Revenus	515,8	526,0	520,8
Ressources totales	3 200,2	3 053,5	2 993,3

* Ces organismes produisent des revenus annuels.

** La Fondation canadienne des relations raciales ne reçoit pas de crédits parlementaires annuels. Ses revenus proviennent principalement du fonds de dotation de 24 millions de dollars établi par le gouvernement en 1996.

*** Coût net du CRTC. Ce montant n'inclut pas les revenus découlant des droits de licences de radiodiffusion et des droits des télécommunications.



Note: Les dépenses prévues du ministère du Patrimoine canadien pour chacune des trois prochaines années comprennent la somme de 33 millions de dollars assignée dans le cadre fiscal au financement des engagements suivants pris par le gouvernement : les Centres pour les jeunes autochtones en milieu urbain, les initiatives visant la préservation et l'enseignement des langues autochtones et le programme d'appui aux nouveaux produits et services culturels multimédias. Les dépenses prévues du Conseil des Arts du Canada comprennent la somme de 10 millions de dollars allouée au cours des trois prochaines années pour appuyer de nouveaux travaux artistiques qui souligneront le début du millénaire. La conception et les détails de chacune de ces initiatives devront être approuvés par le Cabinet.

